



Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de la Légimité
le :
AR n° :

COMITÉ SYNDICAL DELIBERATION RELATIVE A LA MISE A JOUR DU BPU SURETE ELECTRONIQUE

Le 27 janvier 2021, le Comité syndical de Seine et Yvelines Numérique s'est réuni de manière dématérialisée sur convocation du Président du Comité syndical adressée le 21 janvier 2021.

Vu la délibération 2020-CSYN-35 relative à la modification des statuts et du règlement intérieur de Seine-et-Yvelines Numérique

Vu les articles 3 et 9 du Règlement intérieur,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique ;

Vu la délibération 2017-CSYN-022 en date du 28 Septembre 2017 relative à la convention « sûreté électronique »

Vu le projet de Bordereau de Prix Unitaires annexé à la présente délibération,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Comité syndical,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE la mise à jour du catalogue de service sous forme de bordereau de prix « sûreté électronique » tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE, Monsieur le Président du Comité Syndical à signer le bordereau de prix unitaires.

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Pierre BEDIER
Président du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique

COMITÉ SYNDICAL

DELIBERATION RELATIVE A LA MISE A JOUR DU BPU SURETE ELECTRONIQUE

Président de séance :

Présents :

À distance : M. Daniel COURTES, Mme Cécile DUMOULIN, Mme Nathalie LEANDRI, Mme Marie-Pierre LIMOGES, M. Paul SUBRINI, Mme Pauline WINOCOUR LEFEVRE

Dont

Pouvoir : 0

Absents EXCUSÉS : M. André MANCIPOZ, M. Karl OLIVE, Mme Aurélie TAQUILLAIN

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétences	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Sûreté électronique	10	6	6

Adopté à l'unanimité

COMITÉ SYNDICAL

DELIBERATION RELATIVE A LA MISE A JOUR DU BPU SURETE ELECTRONIQUE

Résultat du vote

Délégué	Modalité (en présentiel, à distance ou représenté)	Sens du vote
M. Daniel COURTES	À DISTANCE	POUR
Mme Cécile DUMOULIN	À DISTANCE	POUR
Mme Nathalie LEANDRI	À DISTANCE	POUR
Mme Marie-Pierre LIMOGÉ	À DISTANCE	POUR
M. Paul SUBRINI	À DISTANCE	POUR
Mme Pauline WINOCOUR LEFEVRE	À DISTANCE	POUR